

7124 – Compte administratif – délibéré avec compte

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

8 mars 2019

*L'an deux mille dix-neuf, le quinze mars à dix-huit heures,*

*le Conseil de Communauté légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel HENRY, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau,*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 29

VOTANTS : 36

**Etaient présents :**

M. Tagot (Boismorand), Mme Coutant, M. Marquet (Coullons), Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Charentus, M. Colpin, Mme de Metz, M. Fagart, M. Hidas, M. Laurent, Mme Pedro, Mme Pereira, M. Tuisat, M. Greuin (Gien), Mme Loskoff (Langesse), Mme Ducommun (Le Moulinet-sur-Solin), M. Bongibault (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Leroy, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Gaboret, M. Pougny (Saint-Gondon), M. Henry, Mme Meneau (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

**Etaient absents ayant donné pouvoir :**

Mme Perron à M. Tagot, M. Boucher à Mme Coutant, Mme Constantin à Mme de Metz, Mme E Silva à M. Tuisat, Mme Flandry à M. Fagart, Mme Quaix à M. Laurent, M. Ravoyard à M. Hidas

**Etait absent excusé :**

M. Pichery

**Etaient absents :**

Mme Cadier, Mme Fleury, M. Bouleau et M. Tindillère

M. Marquet a été désigné secrétaire de séance.

## **Délibération n° 2019/28**

**OBJET : Approbation du compte administratif 2018 - Budget Principal**

*Vu l'instruction comptable M14,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-12, L.2121-31, L.5211-1,*

*Considérant le budget primitif 2018 adopté par délibération du Conseil de Communauté du 9 avril 2018,*  
*Considérant les décisions modificatives 2018 adoptées au cours de l'exercice budgétaire 2018,*

Le compte administratif 2017 du budget principal est présenté comme suit :

**I – Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 3 043 334,42 €.

**En recettes :**

- chapitre 70 « Produits des services » .....	3 358 654,50 €
- chapitre 73 « Impôts et taxes » .....	13 685 966,19 €
- chapitre 74 « Dotations et participations » .....	4 322 954,31 €
- chapitre 75 « Autres produits de gestion » .....	226 079,35 €
- chapitre 76 « Produits financiers » .....	137 025,57 €
- chapitre 77 « Produits exceptionnels » .....	94 617,91 €
- chapitre 013 « Atténuation de charges » .....	41 682,59 €
- chapitre 042 « Opérations d'ordre » .....	33 220,64 €
- chapitre 002 « Solde d'exécution reporté » .....	2 088 231,76 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>23 988 432,82 €</b>

**En dépenses :**

- chapitre 011 « Charges à caractère général » .....	2 991 292,04 €
- chapitre 012 « Charges de personnel » .....	7 970 360,00 €
- chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » .....	5 176 496,77 €
- chapitre 014 « Atténuation de produits » .....	3 577 261,26 €
- chapitre 66 « Charges financières » .....	244 029,20 €
- chapitre 67 « charges exceptionnelles » .....	52 795,39 €
- chapitre 042 « Opérations d'ordre » .....	932 863,73 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>20 945 098,39 €</b>

**II - Section d'investissement**

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 654 648,54 €.

**En recettes :**

- chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » .....	3 898 620,33 €
- chapitre 13 « Subventions » .....	1 457 775,67 €
- chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » .....	4 287,00 €
- chapitre 040 « Opérations d'ordre » .....	932 863,73 €
- chapitre 23 « Immobilisations en cours » .....	160 641,46 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>6 454 188,19 €</b>

**En dépenses :**

- chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » .....	746 806,00 €
- chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » .....	109 598,66 €
- chapitre 204 « Subventions d'équipements versées » .....	137 659,85 €
- chapitre 21 « Immobilisations corporelles » .....	375 372,58 €
- chapitre 23 « Immobilisations en cours » .....	3 257 780,59 €
- chapitre 458 « Opérations pour le compte de tiers » .....	412,13 €
- chapitre 040 « Opérations d'ordre » .....	33 220,64 €
- chapitre 001 « déficit reporté » .....	1 138 689,20 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>5 799 439,65 €</b>
- restes à réaliser en dépenses .....	3 193 316,37 €
- restes à réaliser en recettes .....	1 240 142,50 €
Solde des restes à réaliser .....	- 1 953 173 ,87 €

En tenant compte des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 1 298 525,33 €.

Le compte administratif 2018 du budget principal dégage un excédent global de 1 744 809,09 € avec les restes à réaliser.

Tous les documents budgétaires relatifs au compte administratif ont été mis à disposition des membres du Conseil communautaire au service des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

*Sur avis favorable de la commission finances du 5 mars 2019,  
Sur avis favorable du Bureau du 6 mars 2019,*

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget principal.

Pour extrait conforme,  
à Gien, le .... 27/03/..... 2019,

**Certifiée exécutoire,**

*Les formalités de publicité ayant été effectuées le 20 mars 2019*



le Vice-Président,

  
Michel HENRY